# ANTIORESSE

Observe • Analyse • Intervient

Notre religion officielle
Franz Weber, un 2 avril...

Z comme Zenève
Banques, finance
& confusions



N A PARLÉ EN LONG ET EN LARGE, DANS LE SILLAGE DE C. S. LEWIS, DE L'ABOLITION DE L'HOMME COMME ESPÈCE. ET SI CELLE-CI ÉTAIT PRÉCÉDÉE PAR L'ANNIHILATION DE LA FEMME COMME GENRE GRÂCE À LA NOUVELLE RELIGION QUI A ENVAHI LE MONDE OCCIDENTAL? SANS NOUS EN APERCEVOIR, NOUS NOUS SOMMES TRANSFORMÉS EN UN MONDE DE FOUS. SI VOUS N'Y CROYEZ PAS, CE PETIT TOUR DE L'ASILE VOUS FERA RÉFLÉCHIR.

«La menace est insidieuse mais elle est réelle et d'envergure. Nous ne sommes pas près d'être débarrassés de la religion woke. Elle se déploie grâce à nos lâchetés et nos dénis, il est temps de retrouver notre courage et de lui dire non.» — Jean-François Braunstein, Valeurs actuelles.

#### PRÉAMBULE: LE JEU ET LA FOLIE

Egor était un robuste garde forestier dans un coin perdu de Sibérie. Le jour où on lui a découvert un cancer en phase terminale, sa vie a basculé. Déclaré perdu pour la médecine, il s'est tourné vers la chamane du village. La vieille alcoolique ne l'a pas guéri mais, un peu honteuse de lui avoir pris son argent pour des balivernes, elle lui a chanté une antique

légende. Dès lors, Egor n'est plus reparu qu'habillé en femme de pied en cap, depuis les escarpins jusqu'au make-up, en passant par la petite robe rouge. Son existence est devenue une énigme cuisante pour tout son entourage, à commencer par sa femme et son fils. Stoïquement, sans desserrer les dents, sans se cacher non plus, Egor a enduré tous les outrages attirés par sa nouvelle identité. Il s'est défait de tout ce qui avait constitué sa vie et sa personnalité jusqu'alors. De tout, même du mal qui le dévorait! À la fin de ce conte déroutant, Egor n'a toujours pas dit un mot, mais on voit les infirmières changer les draps dans le mouroir où il a fini par atterrir, sur le constat effaré de l'oncologue:

je ne comprends rien, votre tumeur a disparu, vous pouvez rentrer chez vous.

L'homme qui a surpris tout le monde, film de Natalia Merkoulova et Alexeï Tchoupov (2018), repose sur l'un des scénarios les plus improbables du cinéma contemporain. Le public occidental bien dressé y verra un plaidoyer en défense de la diversité sexuelle face à une société horriblement rétrograde. C'est sans doute ce qui a valu à cette production russo-franco-estonienne ses soutiens européens. Mais ceux qui connaissent la littérature et le cinéma russes y retrouveront le goût du paradoxe propre à cet univers culturel qui a intériorisé comme nul autre le principe du tiers non exclu.

L'Homme qui a surpris tout le monde fait d'une thématique on ne peut plus woke l'instrument d'une sagesse immémoriale qui l'anecdotise sans la confronter. La légende antique que chantait la chamane racontait en effet comment un homme avait trompé la mort qui venait le chercher en se transformant temporairement en cane!

Ce qui pour Egor n'était qu'un stratagème constituait aussi le pire des blasphèmes pour son milieu rural mais il ne pouvait évidemment pas le dire.

 Notule. Reste à savoir comment l'auteur d'un tel scandale peut, même miraculé, reprendre sa place parmi les cousins-voisins qui l'ont couvert de crachats. Ce serait un sujet passionnant pour une suite du film!

Ce que nous rappelle cette fable, c'est que le travestissement sexuel ne date pas d'hier. Il est vieux comme l'humanité. Ce peut être un stratagème, comme ici ou comme chez Marivaux ou encore dans Mademoiselle de Maupin. Ce peut être un jeu sexuel tragique ou ensorcelant, dans l'Inde ancienne comme dans les cabarets de Berlin des années folles, aidant parfois à compenser d'indiscutables erreurs de la nature. Mais jamais, nulle part, on n'avait eu l'idée de l'institutionnaliser ni de croire à l'illusion que le travestissement pouvait toucher à l'être lui-même. En d'autres termes, que l'homme pouvait ontologiquement devenir femme et vice versa, sans compter les ésotériques variantes qui se multiplient et qui promettent de rendre la séquence LGBTQXXXX aussi interminable que les décimales du nombre  $\pi$ .



 Notule. On remarquera que les chapelles du culte se fractionnent, se font concurrence et se multiplient aux USA exactement comme les sectes protestantes au temps des premiers colons...

Entre je fais comme si j'étais autre et je suis autre, il y a un fossé qui est celui qui sépare le jeu de la folie. Jamais, nulle part, sauf dans l'Occident du début du XXIe siècle. C'est, à tout prendre, le déterminant qui isole le plus profondément cette civilisation particulière de l'expérience commune de l'humanité aussi bien dans l'espace que dans le temps. Et c'est un fait religieux, reposant sur un dogme aussi indémontrable que l'Immaculée Conception. Quelles que soient les contorsions sociétales et les innovations médicales, tout être humain restera déterminé à vie comme homme ou femme par ses chromosomes jusque dans sa dernière cellule et les archéologues du futur pourront aisément connaître le sexe de tous les squelettes de drag queens en mesurant l'angle d'ouverture de leur bassin.

Or cette évidence biologique est en train de devenir une hérésie. Il est interdit de rappeler la réalité physique afin de ne pas troubler la vérité désormais officielle sur l'identité sexuelle, reposant sur l'arbitraire absolu du choix personnel. Lequel choix est canalisé et entretenu par une propagande massive qui commence dès la petite enfance. Une propagande aussi nécessaire à l'entretien de cette fiction que l'est l'administration massive d'immunobloquants à la réussite d'une greffe d'organes.

A cette différence près que la greffe, en l'occurrence, n'a pas plus de chance de prendre que si l'on vous installe un cœur d'un groupe sanguin qui n'est pas le vôtre. Tout ce qu'on réussit à faire est de convaincre des gens sous influence, souvent très jeunes et ébranlés dans leur conscience de soi, de se couler — via divers artifices allant jusqu'à la mutilation irréversible — dans un moule niant leur détermination biologique immuable, avec l'obligation d'entretenir leur «identité retrouvée» par un conditionnement mental permanent. Les immunobloquants à doses colossales. Et à vie.

Cette idéologie loufoque s'incruste dans les moindres pores de notre société. Elle la menace à moyen terme dans sa survie démographique et à court terme dans sa santé mentale. Elle s'effondrera avant d'arriver à ses fins, bien entendu, sous le poids de sa propre stérilité et la poussée concomitante du «grand remplacement» qui signifie avant tout le retour à un patriarcat primitif. Ose-t-on imaginer, dans ce futur pas très lointain, le supplice qu'endureront nos mutilés diversitaires d'aujourd'hui? Le lynchage de l'homme qui a surpris tout le monde par sa communauté retardée apparaîtra comme une plaisanterie.

#### **UNE SORCIÈRE AUX ANTIPODES**

Tout ce que j'écris ici, Posie Parker le dit en termes beaucoup plus



simples et qui portent beaucoup plus loin. Animatrice bien connue du mouvement anti-trans Standing for Women, Posie est allée tenir un meeting à Auckland, en Nouvelle-Zélande, pays fameux pour sa dictature sanitaire enragée et sa désastreuse première ministre — et y a échappé de peu au lynchage. La police a dû l'évacuer dare-dare devant une foule écumante de haine. Elle a fini par annuler sa tournée néo-Z.

«Or quel est le crime de Parker?» se demande l'éditorialiste du *Spectator*. «Qu'a-t-elle fait, cette sorcière? Elle a dit: "Une femme est un humain adulte de sexe féminin". C'est tout ce qu'elle a dit. Parker est bien connue pour sa critique de l'idéologie du transgendérisme. Elle pense qu'un homme ne devient jamais femme, quel que soit la quantité d'hormones qu'il prend ou d'opérations qu'il subit. Elle pense que si vous êtes né homme, vous mourrez homme, et que dans l'intervalle, vous n'avez absolument

pas le droit d'entrer dans un espace réservé aux femmes.»

Conspuée, arrosée de jus de tomate par des hommes (quoique trans) de forte carrure, la menue Posie Parker a, de fait, eu droit au traitement réservé aux sorcières:

«La prochaine fois que vous lirez un livre d'histoire et que vous vous demanderez comment Salem a pu être envahi par une telle hystérie, regardez les vidéos de la persécution de Posie en Nouvelle-Zélande. C'est ainsi que ça se passe. Voilà comment la peur des sorcières peut l'emporter sur la raison et déchaîner les passions les plus sombres et les plus agressives de la foule.»

C'est étrange, me suis-je dit, à quel point le lynchage de Posie Parker dans la réalité ressemble à celui d'Egor le travesti dans le film...

#### LA FEMME DE L'ANNÉE EST UN HOMME

En 2023, pour la deuxième fois consécutive, le magazine popu-

laire USA Today a distingué comme «femme de l'année» un homme biologique. Le mérite essentiel de la lauréate, la députée du Minnesota Leigh Finke, tient à son combat pour la liberté de la mutilation sexuelle. Leigh, qui ressemble à une femme autant que je ressemble à un danseur mondain, déclare en effet avoir «pour priorité de veiller à ce que les enfants aient accès à la chirurgie de modification du genre». Sans droit de veto de leurs parents, bien entendu. Que voilà une belle cause, me suis-je dit. Me demandant aussitôt si Joel et Ethan Cohen ne voudraient pas en profiter pour ajouter une sixième saison bonus à leur grinçante série Fargo, tirée du film éponyme.

Qui connaît le Minnesota, avec ses bourgades moroses et ses hypothermies hivernales? Peu de monde au-delà des États voisins, hormis bien sûr les amateurs du cinéma des frères Cohen, qui ont immortalisé une province au plafond mental aussi bas qu'un ciel de novembre. Or voici que, ces dernières années l'État du Minnesota semble vouloir secouer les idées reçues... pour mieux retomber dans l'obscurantisme sectaire, à signes simplement inversés. De l'or en barre pour le cinéma de dérision.

La presse relève ainsi que le gouverneur et le vice-gouverneur démocrates de cet État s'estiment en «mission exécutive pour forcer les agences de l'État à promouvoir des soins de santé "accordés au genre".» Le gouverneur Tim Walz a en effet qualifié de «persécution» les efforts visant à mettre un terme aux opéra-

tions de changement de genre pratiquées sur les enfants.

Certains se rappellent aussi que le Minnesota est également l'un des États où des livres pornographiques choquants sur les transgenres et les homosexuels avaient été placés dans les bibliothèques scolaires, apparemment à l'insu des responsables des établissements. De toute évidence, le Minnesota n'a rien à envier à la Californie. Il montre à l'Amérique — et donc au monde civilisé — l'exemple à suivre.

#### LES IDÉES DE LA TUEUSE

On ne sait pas ce qui a motivé Audrey Hale, une femme trans (donc fille travestie en garçon) à commettre cette semaine un massacre dans une école de Nashville (Tennessee). Toute récupération politique de ce crime hideux serait bien entendu inacceptable. Mais on aimerait bien savoir quand même ce qui l'a poussée à tirer sur des enfants.

D'ordinaire, les auteurs de fusillades de masse dont on parle sont des suprématistes blancs. Les médias de grand chemin adorent les psychanalyser, imputant leurs crimes à l'influence des idées de droite. Certes, ces bavards les aident parfois. Comme Anders Breivik, le tireur d'Utøya, qui a consigné ses détestations en un pavé de mille pages.

Ayant été abattue par la police, Audrey Hale n'a pas eu le temps de déclamer son credo. Enfin, si. Elle a laissé un manifeste. Le chef de la police locale, qui a immédiatement publié les séquences filmées de sa liquidation, n'a en revanche pas rendu public son texte. Il a expliqué qu'il n'avait pas encore fini de le lire, mais qu'il avait mis des «experts du FBI sur le dossier». Il dit qu'il va le publier, mais on ne sait quand. Les médias — sauf bien sûr Fox News — ne sont pour une fois pas pressés de connaître les idées de l'auteur du massacre. De toute façon, écriventils, tout cela est dû à la violence des idées conservatrices. Que vous faut-il de plus?

Eh bien, par exemple, interdire complètement l'accès à ce texte, comme le demandent les milieux LGBT avec une évidente fébrilité. Ainsi Jordan Budd, le directeur de Children of Lesbians and Gays Everywhere (COLAGE, ça ne s'invente pas), estime que «l'accent devrait être mis sur la manière dont cela a pu se produire. L'accès à des armes mortelles ne devrait pas être aussi aisé». Et hop! On a basculé des motivations potentiellement gênantes de cette trans désaxée vers la diversion préférée des bien-pensants: l'interdiction du port d'armes!

#### LA CLEF DU HAREM

La remarque de Posie Parker sur les intrusions dans les «espaces réservés aux femmes» n'est pas sans fondement. Particulièrement au Royaume-Uni, où les criminels envoyés au gnouf prennent de plus en plus souvent la précaution de se déclarer femmes. C'est leur conviction intime, quoique soudaine, et nul n'a le droit de la contester. Ils sont donc envoyés dans les quartiers... féminins. On devine la suite. Ou bien pas. Un(e) certain(e) Karen White a ainsi violé (avec son membre viril, non avec une carotte) des compagnes de détention «vulnérables» avant de récidiver par deux fois après sa libération. White avait auparavant déjà été condamné(e) pour attentat à la pudeur, exhibitionnisme et indécence envers des enfants, cruauté envers les animaux et malhonnêteté. Cela n'a pas suffi à lui barrer la route du harem. Aux États-Unis, une certaine Diamond Blunt, qui en réalité s'appelle Ramel, a pris sept ans l'an dernier pour viol de codétenue. Avec son membre masculin. Dans une prison réservée aux femmes. Quoi de plus normal?

#### **FORTE COMME UN NAGEUR**

Lia Thomas, championne de natation, a été victime de <u>«rhéto-rique transphobique»</u>, de la part de ses camarades de piscine, jalouses de ses succès et de sa musculature. Mais est-ce vraiment ça?

Alors que sous son identité d'origine Thomas n'était qu'un sportif médiocre traînant dans les fonds du classement hommes, sa transition lui a rapidement assuré le titre national en natation universitaire féminine. Mais il n'y a pas que ça. Des nageuses se sentent mal à l'aise à cause de la présence, dans les vestiaires, de ce malabar que seuls les médias peuvent présenter sans rire comme une fille. Selon l'une d'elles, Lia serait nettement attirée

par les filles et aurait exhibé ses attributs clairement virils.

Dans plusieurs sports, la participation des trans exclut de fait les femmes naturelles des podiums. Ici ou là, on planche sur des règles alambiquées, mais le casse-tête est sans issue. Comment faire pour exclure l'inclusion?

#### **«MOMENTS ARC-EN-CIEL»**

N'allez pas croire que toutes ces choses se passent loin de chez vous. L'immunoblocage face à l'absurde doit commencer dès le berceau. Chez nous, en Suisse, les drag queens conteuses fondent déjà par escadrilles sur les écoles. Quelques citoyens réagissent. Une association de parents a cosigné avec un pédopsychiatre une lettre à la syndique (maire) du Mont-sur-Lausanne expliquant de manière argumentée pourquoi ces lectures données aux enfants par des travestis sont «nuisibles à leur équilibre mental». En Valais, une «grand-maman choquée» a écrit à la directrice de la médiathèque cantonale pour lui faire une suggestion assez cocasse:

«Et si à la place d'une drag-queen, la médiathèque engageait une péripatéticienne pour faire la lecture aux enfants? Cela me semblerait aussi approprié, car les prostituées sont aussi des mamans, et elles sont aussi compétentes, si ce n'est plus, pour "aborder des sujets liés à la diversité, l'estime de soi et la tolérance".»

Tout ceci ne sont que les ballons d'essai d'une entreprise plus vaste,

dont les slogans tournent en boucle, littéralement, sur les médias officiels. Avant constaté que la résistance de la population ainsi matraquée avoisinait, à quelques réticences près, le zéro absolu (entre apathie et complaisance poltronne), d'aucuns ont déjà entrepris de convertir la transgression en norme. Le Grand Conseil du canton de Genève n'ayant rien de plus pressant à traiter (comme on l'a vu au dernier numéro), a adopté en urgence un projet de loi «sur l'égalité et la lutte contre les discriminations (LED)» que la radiotélévision d'État a d'emblée qualifié de pionnier. La discussion du projet s'étend sur 400 pages, et il vaut mieux être assis pour la lire, un précis de novlangue à la main. Qui saura dire avec précision, par exemple, ce qu'est l'intersexuation (art. 1b) et ce que cette option probablement liée aux affaires intimes fait dans des textes qui régulent la marche de l'économie?

Pour faire court, de telles lois vont forcer toute entreprise privée désireuse d'obtenir un contrat public à montrer patte blanche en matière d'inclusivité, égalité et non-discrimination. Vous êtes chauffagiste ou ferblantier, vous avez la meilleure offre et les mains les plus compétentes pour retaper un bâtiment de l'administration? Vous avez intérêt à prouver tout d'abord votre conformité diversitaire. Faute de personnel arc-en-ciel, vous ferez peut-être bien d'envoyer vos monteurs montés sur talons aiguilles pour rassurer les bureaucrates, comme Egor le gardechasse avait berné la mort.

Ne m'accusez pas d'exagérer, patientez simplement quelques mois... Voyez déjà l'efficacité avec laquelle les entreprises de pointe du capitalisme ultralibéral, comme la banque SVB ou le Crédit Suisse, ont mis en place ces programmes d'inclusion, et où ces compétences surmultipliées les ont conduites.

#### DÉJÀ VU

Blague à part, si j'ose dire car personne ici ne plaisante, au contraire: on est grave comme des huissiers — cela commence à sentir fortement l'URSS. Le transhumanisme transsexuel est une plaisanterie funeste, comme l'a été l'imposition de la dictature du prolétariat dans la Russie tsariste, l'un des pays les moins industrialisés du monde civilisé — à la différence près qu'on s'attaque ici à la sphère la plus intime des individus: à leur biologie. Cela dit, le parallèle est frappant. L'absence de prolétaires en Russie n'a pas empêché l'idéologie qui prétendait les défendre de tout envahir. Bien au contraire! Tout d'abord, on les a fabriqués, en dépeuplant férocement les campagnes et les réduisant à la famine. Ensuite, on les a glorifiés en leur attribuant des vertus surnaturelles et des missions irréalisables. Enfin, quand une classe de prolétaires a fini tout de même par apparaître, le régime s'est ingénié à précariser autant que possible ledit prolétariat. Cependant qu'aucun secteur de l'existence — de l'histoire de l'art à l'océanographie — ne pouvait s'épargner la révérence obligatoire au matérialisme dialectique. Pour redresser à la fois son industrie et réanimer (un peu) ses campagnes, la Russie a dû de toute urgence répudier cette idéologie et s'accrocher au plus sordide principe de réalité, en commençant par licencier tous les professeurs de marxisme-léninisme, le bas clergé de l'ancienne religion.

C'est le sort qui guette l'Occident transfanatisé — dans la variante la plus optimiste, mais pas la plus probable. Celle-ci suppose que la société prenne conscience de sa dérive, ce qui n'est pas évident. L'implosion économique et le remplacement démographique risquent de venir plus vite. Imagine-t-on une entreprise suisse ou européenne régulée par des lois «pionnières», intersexuelles et transadulatoires, entrer en compétition ou en affaires avec une entreprise similaire, mais sans les contraintes idéologiques, hors du nid de coucou occidental? Imagine-t-on même un contact possible entre ces deux mondes?

Plutôt que de remettre en question ses hallucinations, l'Occident préférera tirer le rideau sur la réalité extérieure. Un rideau de fer, comme il se doit.

#### **POST-SCRIPTUM**

«Si vous n'aimez pas la réalité, ignorez-la tout simplement.» — <u>Elon</u> Musk.

#### RECONQUÊTES par Patrick Gilliéron Lopreno

### Un 2 avril, Franz Weber nous quittait...

RANZ WEBER, L'UN DES PLUS LUMINEUX COMBATTANTS POUR LA VÉRITÉ ET LA BEAUTÉ DE NOTRE TEMPS, EST DÉCÉDÉ LE 2 AVRIL 2019. EN GUISE DE SALUTATION ET DE SOUVENIR, PATRICK GILLIÉRON LOPRENO A RÉDIGÉ CE BILLET D'HOMMAGE.

Franz Weber n'a pas attendu le déferlement de la «vague verte» pour se soucier de la préservation de l'écosystème et de la biodiversité qu'il couplait,

justement, à son désir de sauvegarder la beauté des paysages et le patrimoine historique. Personnage d'exception, il a été hors de son époque, à contre-courant, le plus souvent seul dans ses combats, mais a pu aussi compter sur l'engagement de sa femme et de sa fille. Il fut l'un des premiers à penser l'écologie alors que la vision dominante d'alors, biberonnée aux thèses producti-

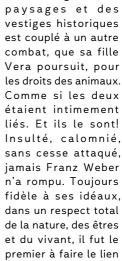
vistes et socialo-capitalistes, encourageait le bétonnage à tout va avec l'entière approbation de la majorité agissante.

C'est cette constance, cette intégrité et cette permanence des choses qui font de lui un être d'exception et d'excès, cela va de pair, bien entendu. Slobodan Despot, qui fut son porte-parole, dit de lui:

«Il n'est pas d'être plus émotif que les vrais héros. Leur pathos est la risée des médiocres et la barre d'uranium de leur réacteur à exploits.» (1)

Aujourd'hui, grâce à Franz Weber, nous pouvons jouir paisiblement de la beauté de Lavaux, classé au patrimoine de l'UNESCO, des paysages montagneux de l'Engadine, du site archéologique de Delphes, des Baux-de-Provence, du monastère serbe de Studenica...

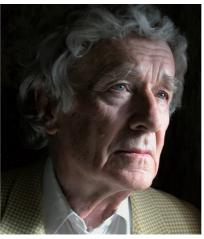
Ce combat pour la sauvegarde des



entre sauvegarde du patrimoine, écologie et défense de la cause animale. En précurseur, il a accompli cette synthèse, trente ans avant les mouvements écologistes et animalistes. Ainsi, depuis des décennies, la famille Weber s'essaye à recoudre inlassablement l'unité perdue de notre monde. Franz Weber, de par son ultra-sensibilité, avait perçu dans sa chair l'imminence de la catastrophe et a vu le probable naufrage de notre société.

#### NOTE

 Citation tirée de «In memoriam: Franz Weber (1927-2019)», AP175 | 07/04/2019.





**DOCUMENT: Affaire Simon Brandt** 

### Z comme Zenève, ou l'État de droit flanqué au cachot

OMMENT FABRIQUE-T-ON UN BOUC ÉMISSAIRE? ON TROUVERA LA RECETTE COMPLÈTE DANS CET ENTRETIEN AVEC SIMON BRANDT RÉALISÉ LE 20 MARS 2023 À L'AÉROPORT DE GENÈVE-COINTRIN.

Cet entretien complète l'article de Slobodan Despot: «Simon Brandt et le Crapulat de Genève», AP382 | 26/03/2023.

### FAUSSES ACCUSATIONS, ACHARNEMENT, MALTRAITANCE

**SD:** De quoi as-tu exactement été accusé lorsqu'on t'a arrêté?

SB: De violation du secret de fonction, soit d'avoir rendu publiques les notes de frais des hauts fonctionnaires et des magistrats de la Ville de Genève qui avaient détourné des fonds publics et d'avoir piraté la base de données de la police pour transmettre des informations à Pierre Maudet.

SD: Une au moins de ces accusa-

tions était aisée à vérifier d'emblée: celle du piratage. Comment se fait-il qu'on n'ait pas effectué cette vérification élémentaire avant de t'inculper?

SB: L'inspecteur qui a mené l'opération m'a expliqué qu'on s'était abstenu de le faire parce qu'on craignait que le service de police qui gère les accès informatiques, et qui se trouve dans le même bâtiment que celui où je travaille, détruise des preuves pour me protéger. On a donc préféré m'arrêter préventivement. Cela dit, la vérification a été faite le jour même de mon arrestation. Un courrier électronique envoyé à trois heures de l'après-midi atteste noir sur blanc que je n'avais rien fait —

mais ce courriel a mystérieusement disparu du dossier judiciaire. Et l'on m'a interrogé comme si de rien n'était pendant six heures, de 17 h à 23 h, sachant parfaitement que cette accusation était fausse.

SD: Ce n'est qu'une des irrégularités du dossier, parmi une cascade d'autres. Une commission d'enquête a enquêté sur ce cas et elle a rendu des conclusions assez claires, mais j'aimerais connaître ton sentiment, dans tes termes. Considères-tu avoir été victime de maltraitance, d'acharnement, ou des deux?

SB: Acharnement judiciaire d'abord. On a cherché à me coller une infraction à tout prix. Voyant que la première ne marchait pas, on en a trouvé une deuxième, et ainsi de suite — alors qu'au bout du compte, il n'y avait rien du tout. Acharnement médiatique ensuite. J'ai reçu le dossier judiciaire après la presse. J'avais été arrêté le vendredi 13 décembre 2019 et j'ai reçu mon dossier judiciaire le mercredi 18 dans l'après-midi. Toute la presse l'avait reçu entretemps et semblait savoir mieux que moi ce qu'on me reprochait! Je me suis ainsi retrouvé face à des journalistes qui me posaient des questions et qui me traitaient de menteur quand je leur disais: «je ne sais pas de quoi vous me parlez». Je ne pouvais me défendre vu que je n'avais pas le dossier...

Quant à la maltraitance... Je considère que m'enfermer dans un cachot sans lumière du jour, qui ne correspond pas aux normes légales en Suisse, avant de me coller dans une

cellule l'après-midi en m'interdisant de contacter un avocat et en faisant pression sur moi toute la journée afin que je donne des informations sur quelqu'un d'autre, cela s'appelle de la maltraitance, pour ne pas dire de la violence institutionnelle.

**SD:** C'est un traitement tout de même exceptionnel dans un pays qui se targue d'un respect scrupuleux de l'État de droit...

SB: Bien sûr! Et ce qui est encore plus exceptionnel, j'aimerais le rappeler, c'est qu'au moment où l'on m'arrête, je suis en train de me rendre à une séance parlementaire du Grand Conseil genevois. Je suis membre du pouvoir législatif. Cela ressemble presque à un coup d'État. J'avoue que je me suis même posé la question ce jour-là: y aurait-il eu un putsch ou quelque chose du genre? Car dans quel pays arrête-t-on un député en pleine session parlementaire?

#### UNE VIE CHAMBOULÉE

**SD:** On en a déjà parlé, mais il faut le répéter et le fixer une fois pour toutes: quelles sont selon toi les raisons de cette vendetta judiciaire?

SB: J'aimerais bien répondre que je ne le sais pas, parce que la seule réponse que je trouve me fait peur. Pour moi, la raison de cette vendetta judiciaire, c'est que le Procureur général voulait par tous les moyens trouver des choses à reprocher au ministre Maudet et que des policiers qui détestaient Pierre Maudet étaient très contents de m'avoir sous la main pour se venger sur moi de

tout ce qu'on *lui* reprochait(1). À titre d'illustration: le policier qui a mené l'opération m'a expliqué, alors que j'étais totalement en son pouvoir, que la loi sur la police votée démocratiquement était une très mauvaise loi. À moi qui étais député!

**SD:** Cet incident, ou plutôt cette persécution, a-t-elle changé ta vie?

SB: Changé? Cela a bousillé ma vie. Cela a bousillé d'abord ma carrière politique: je rappelle que lorsqu'on m'a arrêté, on était à trois mois des élections au Conseil administratif, c'est-à-dire pour le gouvernement de la Ville de Genève, où j'étais l'un des favoris. Mon arrestation a détruit mon élection et la suite de ma carrière. Parce que mon propre parti s'est retourné contre moi dans le cadre du nettoyage qu'il voulait opérer autour de l'affaire Maudet. J'en veux pour preuve le fait que le seul parti politique à Genève qui se soit opposé à la mise sur pied d'une commission d'enquête, puis aux conclusions de ladite commission d'enquête, c'est le Parti Libéral-Radical (PLR), mon propre parti, qui se trouve être aussi le parti du Procureur général. Et ce sont ces gens-là qui disent qu'il ne faut pas instrumentaliser la justice, qu'il ne faut pas mélanger le judiciaire et le politique. Or, c'est exactement ce qu'ils ont fait! Foulant au pied la pensée de l'un des pères du libéralisme, Montesquieu, qui disait au chapitre IV, Livre XI, de l'Esprit des Lois que «pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir».

Autre chose encore: allez expliquer à vos proches ce qui s'est passé! Cela fut difficile par exemple d'expliquer cette journée à ma mère qui m'avait vu partir le matin en lui disant «à bientôt, je vais à ma séance du Grand Conseil» — et qui m'a vu revenir quelques heures plus tard encadré par trois agents qui entrent sans se présenter, qui ne disent pas qu'ils sont policiers et qui refusent de lui expliquer ce qui se passe.

**SD:** Ils étaient venus perquisitionner chez elle, n'est-ce pas? En avaient-ils le droit?

SB: Ils disent qu'ils avaient le droit. Dans le cas d'espèce, ils n'ont présenté aucun mandat. Ils en avaient un, mais ils ne l'ont pas présenté. Ils n'ont même pas, par exemple, expliqué à ma mère: «Bonjour, nous sommes policiers, nous venons chercher des affaires en lien avec votre fils, ne vous inquiétez pas...». Rien du tout. L'irruption!

#### BOUC ÉMISSAIRE

SD: Le diable est dans les détails! Ce qui m'avait frappé lorsque cette affaire a éclaté — car nous nous étions connus un peu avant — c'est qu'elle était cousue d'invraisemblances. Il suffisait de te voir pour comprendre que tu n'avais guère le profil d'un pirate ni d'un maître chanteur, et que chacune des accusations spectaculaires portées contre toi faisait beaucoup, prise isolément. Le simple fait qu'elles s'alignent en cascade signalait le coup monté.

**SB:** Oui. A titre comparatif: il y a un peu plus de six mois, un député

au Grand Conseil du Mouvement Citoyens Genevois (MCG), par ailleurs brigadier de gendarmerie, a été jugé et condamné pour violation du secret de fonction professionnelle. On l'accusait d'avoir transmis des informations confidentielles sur des prostituées à un responsable de salon de massage aux Pâquis. Mais lui, on ne l'a jamais arrêté. Dans ce cas-là, la procédure a été respectée et le secret de l'instruction préservé. Alors que dans mon cas, on a eu l'arrestation abusive et, immédiatement, les fuites. J'ai mentionné le dossier judiciaire qui s'était retrouvé aux mains de la presse. Pourtant, seules deux personnes avaient accès à ce dossier: l'inspecteur qui a mené l'opération et le Procureur général. L'inspecteur a même pris la peine de mentionner qu'il n'en avait fait aucune copie à sa hiérarchie afin d'éviter les fuites.

#### TOUS N'ÉTAIENT PAS DUPES

**SD:** Et ça a aussitôt fuité! Avant qu'on en vienne au problème de cette interaction totale entre la justice, la police et les médias, y a-t-il eu d'autres que nous à avoir immédiatement compris que tout était bidon?

SB: Le seul dans la presse genevoise à l'avoir compris tout de suite était feu Giancarlo Mariani, le rédacteur en chef du GHI, qui avait écrit un éditorial pour dire que quoi qu'on puisse reprocher à Simon Brandt — car il ne le savait pas encore — la manière dont on a mené cette opération pose des questions et oblige à se demander ce qu'on cherche vraiment.

C'était le seul à avoir tout vu d'emblée. Quant aux autres, ils se sont contentés de relayer des accusations basées sur des violations constantes du secret de l'instruction sans s'interroger sur le procédé, notamment sur le fait que le dossier judiciaire qu'ils avaient reçu avait été expurgé de tout ce qui était à décharge.

**SD:** Et parmi tes collègues de la vie politique ou de l'État, as-tu trouvé des soutiens?

SB: Oui, j'ai eu un soutien constant de mes collègues au travail. Y compris de policiers qui avaient compris que c'était cousu de fil blanc. J'ai eu un soutien constant de ma hiérarchie directe qui a su tout de suite que je n'avais rien fait. En revanche, dans le monde politique, c'était beaucoup plus compliqué. La majorité de mon propre parti m'a tout de suite lâché en me disant: «Peu importe que tu sois coupable ou non, il y a le dégât d'image». Si j'essayais de me justifier, on ne voulait rien entendre. J'ai même compris à ce moment-là que des élus PLR proches du Procureur général avaient eu connaissance d'éléments du dossier judiciaire avant que je le reçoive.

Dans le reste de la classe politique, le premier prix d'hypocrisie revient à la gauche genevoise qui est la première à Genève à parler des droits de l'homme, à réclamer la libération de Julian Assange parce qu'il a rendu publiques des informations importantes. Mais à l'époque, pas un seul parti politique à gauche n'a dénoncé mon arrestation. Il y a même eu des gens de gauche pour se féliciter de

ce que «la justice fonctionne» ou dire que «je faisais mon Caliméro». Ce qui lui arrive est normal, disaient-ils, c'est parce qu'il est proche de Pierre Maudet: si ce n'est toi, c'est donc ton frère!

Et aujourd'hui, c'est le contraire. À gauche comme à droite, quasiment tous disent que ce qui m'est arrivé est scandaleux. J'aurais pourtant bien voulu voir une telle unanimité à l'époque.

#### LYNCHAGE MÉDIATIQUE

**SD:** A ton avis, que se serait-il produit si, par exemple, les médias avaient refusé de servir de relais aux fuites judiciaires?

SB: Le soufflé se serait effondré de lui-même: en dehors des fuites dans la presse, on n'avait absolument rien à me reprocher. Parce qu'on a d'abord affirmé: c'est pénal. Puis, quand on a commencé à comprendre que le dossier pénal était vide, on a basculé sur le problème moral. Il y aurait eu des échanges avec Pierre Maudet qui étaient immoraux. À quoi j'ai répondu: je me souviens pas de ces échanges et je ne peux pas les relire, mon téléphone ayant été saisi. Et quand je récupère mon téléphone deux mois après, tous les échanges qu'on nous reprochait dans le dossier avaient disparu du téléphone! Sans exception.

SD: Et sans ton intervention?

**SB:** Oui, parce que mon téléphone était sous séquestre à la police. Le vendredi, on avait saisi tous mes appareils électroniques, y compris un ordinateur dans lequel j'ai tous les

éléments de ma campagne électorale. Et le dimanche 15 décembre, dans l'après-midi, alors que les appareils étaient sous séquestre à la police, quelqu'un a effacé les échanges avec Pierre Maudet. Ceci en violation de toutes les lois et directives possibles en la matière. Et lorsque on interroge l'inspecteur qui en avait la responsabilité, celui-ci refuse de répondre sur ce qui s'est passé avec ce téléphone.

SD: Rétrospectivement, si tu revois ces gens qui ont monté ton lynchage médiatique, que leur dis-tu?

SB: Osez-vous encore vous regarder dans une glace? Comment avez-vous pu avoir le toupet de publier des articles où vous me reprochez des violations du secret de fonction alors que vous-même avez obtenu les informations qui m'accablaient grâce à des violations du secret de fonction?

Il faut souligner ici que si la presse puisait bien dans le dossier judiciaire, ce dossier était expurgé de tous les éléments à décharge. Par exemple, de ce fameux courriel où les services informatiques de la police certifiaient que je n'avais rien piraté. Or ce document n'est jamais apparu dans le dossier judiciaire. Je n'ai mis la main dessus qu'un an et demi après mon arrestation, dans le cadre de l'instruction de la plainte contre l'inspecteur qui a mené l'opération. Lequel a été obligé d'avouer qu'il savait le jour même que je n'avais rien fait. Et quand on lui pose la question: pourquoi ce document ne figure-t-il pas au dossier?, il dit: «Je ne veux pas vous répondre.»

#### **CONFUSION DES POUVOIRS**

SD: à propos, je lis dans le rapport (p. 100) qu'un policier a pu refuser d'aller témoigner devant la commission d'enquête et qu'il a été couvert dans son refus par le ministre, M. Poggia. L'abus de pouvoir est tellement surprenant que le rapporteur de la Commission s'étrangle. Je cite:

«Cette intervention du conseiller d'État chargé du DSPS (Département de la Santé, de la Population et de la Sécurité, rem. SD) constitue une intrusion grossièrement illégitime et illégale dans les prérogatives du pouvoir législatif. Non seulement un représentant de l'exécutif n'est pas habilité à intervenir pour influencer la conduite des travaux d'une sous-commission, mais, de plus, il n'a pas à considérer que les renseignements qu'elle cherche à obtenir ont tous été fournis. Enfin, il n'a pas non plus le droit de s'opposer à la convocation d'un employé de l'État. Cet irrespect de la séparation des pouvoirs est d'autant plus surprenant que, par le même courrier, le conseiller d'État s'est permis de nous en rappeler les principes!» (Souligné par SD)

Comment cela est-il possible? **SB:** C'est toute la question. Je n'en sais rien. Mais ce qui me choque

encore plus que ce refus de coopérer avec la commission, c'est la déposition du même policier devant le procureur, à qui il était obligé de répondre. Sur quinze pages, ce n'est que: «je ne sais pas», «je ne veux pas répondre» ou «c'est ainsi». Quand on lui demande pourquoi les messages censés incriminer M. Brandt ont disparu du téléphone, il refuse de répondre. Quand on lui demande s'il avait une arme quand il a enfermé M. Brandt dans son cachot, il répond «Non, je l'avais donnée à quelqu'un»! Mais il ne se rappelle pas à qui. Vous imaginez?

**SD:** Si tu devais reprendre une fonction active au législatif ou à l'exécutif, et que tu avais le pouvoir d'influencer les lois, que ferais-tu pour qu'un cas comme le tien ne puisse plus se reproduire?

SB: D'abord, il faudrait changer la loi genevoise qui rend le Procureur général tout-puissant. La loi actuelle fait de que si le Procureur général venait maintenant nous mettre une balle dans la tête à tous les deux, ce serait lui-même qui enquêterait sur l'assassinat. La deuxième chose à changer, ce serait d'imposer le respect des procédures et des règlements. Dans le cadre de mon affaire, on pourrait remplir un annuaire avec tous les lois, directives et règle-

Le magazine de l'Antipresse est un hebdomadaire de réflexion et de divertissement multiformats.

Conception, design et réalisation technique: INAT Sàrl, CP 202, 1950 Sion, Suisse.

Rédacteur en chef: Slobodan Despot. Direction stratégique: Yulia Baburina.

Abonnement: via le site ANTIPRESSE.NET.

N. B. — Les hyperliens sont actifs dans le document PDF.

It's not a balloon, it's an airship! (Monty Python)

ments qui ont été violés. Encore un exemple: sont intervenues ce jour-là la police judiciaire et la police des polices (IGS). Comme dans tous les films, la police des polices est là pour enquêter sur les dérives et les manquements de la police judiciaire. Et ce jour-là, étonnamment, la police des polices est subordonnée à la police judiciaire sur ordre du Procureur général. Cela est complètement impossible, puisque l'une existe justement pour surveiller l'autre. Pourtant, cela a été fait.

#### UN SCÉNARIO DE CINÉMA

**SD:** Cela ressemble à une farce totalitaire.

SB: Exactement: ce jour-là, je me suis cru dans un État totalitaire. À un moment donné, mon avocat, qui ne m'a rejoint qu'une dizaine d'heures après mon arrestation — parce qu'ils m'ont dénié pendant toute la journée le droit de le contacter — a dit aux policiers: «On est dans Z! Vous devriez voir ce film, vous vous comportez comme les militaires dans Z ou dans L'Aveu, de Costa-Gavras.» C'était au moment où les inspecteurs venaient de me dire: «Vous devez nous donner quelque chose sur Pierre Maudet»! Il ne l'a pas accepté.

SD: A présent, tu as été entièrement blanchi par la justice. Tu as pu t'exprimer à la télévision Léman Bleu et vas évidemment continuer de t'exprimer. Mais cette expérience aura irréversiblement affecté ton rapport avec ton entourage et avec la

cité dans laquelle tu vis. Sur un plan existentiel, qu'en retires-tu?

SB: On entend de plus en plus souvent des gens, en Suisse et dans les pays démocratiques, dire qu'ils n'ont pas confiance dans les institutions. Mais moi, je vais plus loin: j'en ai eu très peur jusqu'il y a peu et j'ai encore de la peine à leur faire confiance. Or il n'y a rien de pire que lorsque les institutions commencent d'effrayer les gens. Se méfier des institutions, relever des dysfonctionnements, c'est de bonne guerre dans une société démocratique. Les choses parfois fonctionnent et parfois pas: on peut les corriger. Mais quand vous en avez peur, c'est un point de rupture.

Une autre désillusion concerne les médias. C'est sidérant de constater à quel point certains médias ne veulent pas se confronter à la vérité. Un jour, j'ai appelé le rédacteur en chef d'un média soi-disant respectable qui me vomissait dessus. Je lui ai dit: ce que vous écrivez est faux! Et il me rétorque: qu'est-ce qu'il y a de faux? J'essaie de lui expliquer, mais il ne veut pas m'écouter. Au bout d'un moment, je lui dis: «Bon, vous ne voulez pas venir lire le dossier, puisque vous ne l'avez manifestement pas lu et que vous ne faites que répéter des choses que des sources mal intentionnées vous ont transmises?» Et le rédacteur en chef a refusé en disant: «Cela ne m'intéresse pas».

#### CONTREFEUX

**SD:** As-tu été surpris par la mise sur pied d'une commission d'enquête?

SB: J'étais au courant, parce que l'initiative en venait d'un collègue député qui à l'époque était encore au PLR. Charles Selleger avait demandé la mise en place de cette commission d'enquête afin de comprendre comment on avait pu en arriver à des abus aussi manifestes. Mais il s'est fait virer du parti parce que son idée avait contrarié d'autres députés PLR. Si on enquête là-dessus, disaient-ils, ça va nuire au parti, il ne faut pas agiter la poussière et faire la lumière sur ce qui s'était passé. Et il s'est fait flanquer dehors!

**SD:** Que de probité, que de transparence!

SB: Ce qui est cocasse, c'est qu'au début de l'affaire Pierre Maudet, ces mêmes élus PLR disaient: il faut faire toute la lumière, peu importe que Maudet soit du PLR ou non. Et ils avaient raison. Mais dans le cas d'espèce, touchant au Procureur général, il ne faut surtout pas d'enquête! Et ne pas le critiquer non plus en raison de la solidarité de parti!

**SD:** N'est-il pas quand même rassurant que le législatif ait en fin de compte fait son travail?

**SB:** Que le parlement ait fait son travail, oui, c'est rassurant. Mais ce qui l'est moins, c'est que les coupables et les responsables soient toujours en place.

**SD:** Y a-t-il moyen d'agir contre eux?

**SB:** Oui. Concernant l'inspecteur,

il faudrait simplement que la justice fasse son travail.

**SD:** Mais c'est le même procureur...

SB: En effet, et c'est bien le problème. Un cas analogue: il y a quelques mois, à Genève, on a eu l'affaire dite des écoutes téléphoniques. Des avocats se sont rendu compte qu'ils avaient été mis sur écoute par le ministère public en totale illégalité. On n'a pas le droit d'écouter une conversation entre un avocat et son client en Suisse, c'est strictement interdit. Peu auparavant — déjà à la suite de mon affaire —, la loi avait été changée à Genève et l'on doit désormais pouvoir faire appel à un procureur extraordinaire hors canton quand une affaire peut toucher un membre du ministère public. Sauf que la loi a été écrite de telle manière que c'est le Procureur général qui décide si l'on peut ou non convoquer un procureur externe! Or quand les avocats concernés par cette affaire ont demandé à nommer un procureur externe, le Procureur général a dit: il n'y a aucun problème, j'ai enquêté et je peux d'ores et déjà vous dire que j'ai tout fait juste.

**SD:** Magnifique! C'est un privilège unique au monde que d'avoir un procureur qui est en même temps juge.

SB: Juge, jury et bourreau!

#### NOTE

1. Au moment des faits, rappelons-le, Simon Brandt n'était plus au service du conseiller d'État Pierre Maudet, mais travaillait à l'administration de la police (SD).

#### PASSAGER CLANDESTIN: Michel de Rougemont

### Banques, finance et confusions

QUAND LES CHOSES SE SONT-ELLES GÂTÉES IRRÉVERSIBLEMENT? PEUT-ÊTRE LE JOUR OÙ LES BANQUES, AU LIEU DE S'EN TENIR À LEUR MÉTIER SOLIDE ET CONCRET, SE SONT MUÉES EN INSTITUTS FINANCIERS ET VENDEURS DE «PRODUITS» DE PERLIMPINPIN? ET LE REMÈDE NE CONSISTERAIT-IL PAS À LES FAIRE SORTIR DE LEUR CASINO HALLUCINÉ POUR LES FAIRE REVENIR À LEURS COMPÉTENCES DE BASE?

Beaucoup de crétineries se publient à propos des dérives du secteur bancaire, en particulier les critiques acerbes de ce qui mine Credit Suisse depuis une trentaine d'années(1). Le problème que posent les banques débridées actuelles n'est ni de servir des clients privés et commerciaux, ni de s'occuper des finances des entreprises (corporate finance), mais bien celui du rôle qu'elles jouent dans les investissements qu'elles font pour elles-mêmes, notamment les «produits financiers» (sic) qu'elles mettent sur le marché dans cette seule intention.

Une banque sert à faire circuler de l'argent, à garder l'épargne des uns pour la prêter aux autres, crédits hypothécaires inclus. Ce banquier-là est plus comptable qu'aventurier. En corporate finance, une banque fournit des services aux entreprises afin

qu'elles puissent être capitalisées, en bourse ou hors bourse, obtenir du crédit, contracter des emprunts ou structurer le côté financier de fusions ou d'acquisitions. Ce banquier-là doit bien connaître la vie des entreprises et les marchés des capitaux. La gestion de fortune est un autre service, avant tout pour garder en dépôt des portefeuilles privés ou collectifs (caisses de pension), conseiller les clients pour leurs placements



ou même exécuter des mandats de gestion. Voilà ce que j'en comprends, et aussi que les exigences vertes, arc-en-ciel et autres (ESG) y mettent une dose de folie(2).

Cependant les choses ne limitent plus à cela. C'est lorsque ces banques se sont muées en instituts financiers, faisant en quelque sorte concurrence aux banques nationales d'émission de monnaie, que cela a commencé à se gâter. La sélection des

personnes pour diriger ces entités a été influencée par la poursuite de cet objectif; il n'est donc pas étonnant que les mauvais choix se soient répétés sans cesse et avec obstination. Ayant été moi-même actif dans une industrie fabriquant des produits de nature matérielle, colorés ou non, odorants, toxiques, solides ou liquides, donc très concrets, j'ai vu arriver des producteurs de salon offrant des «produits» faits de papier écrit à l'encre sympathique.

À cette même époque, les habituels cabinets de conseil d'entreprise vinrent nous enseigner que notre matérialité n'était pas pertinente et que notre positionnement marketing devait se concevoir comme un service rendu, la propulsion d'un navire plutôt qu'un diesel marin ou la santé et l'hygiène des cultures plutôt qu'un kilo d'insecticide. Cela eut son utilité, nous faisant repenser la relation avec nos clients, mais aussi relativisant l'importance stratégique de la production qui pouvait donc être délocalisée. Il est toujours curieux d'observer les culbutes sémantiques, très à la mode ces derniers temps: alors donc que nos biens manufacturés devenaient des services, les banques s'inventaient des produits comme s'il s'agissait de petits pains. Ce qu'elles n'ont jamais compris, c'est que leurs produits sont dangereux - toxiques et explosifs - non seulement pour les utilisateurs, mais aussi pour les producteurs. Nous savons cela dans l'industrie chimique, pas les banquiers dans leurs officines.

Autre incompréhension: l'idée du sans limite. Dans une conférence donnée à Bâle il y a quelques années, Thomas Jourdan, l'actuel directeur de la Banque nationale suisse, avait montré qu'une banque d'émission ne pouvait jamais se trouver en situation de faillite puisque, par privilège exclusif de l'État, elle est en tout temps en mesure de produire des liquidités, ce qui s'appelle communément faire jouer la planche à billets. Son bilan pourrait donc s'enfler à l'infini, quelles que soient les conséquences

pour l'économie. L'ingénieur chimiste se demande: comment cela est-il vraiment possible, tout processus ne pouvant pas créer plus de biens que les ressources qui y auront été introduites. C'est matériellement et thermodynamiquement impossible, sauf si l'on triche en apportant un soutien extérieur que l'on prend soin de cacher ou en diluant les richesses par l'inflation. Le banquier d'investissement ne connaît donc aucune limite. Il crée des produits dont la définition est tellement absconse qu'il faut douter de toute réalité de leur contenu. Ce ne sont plus seulement les banques nationales qui créent de la monnaie et en contrôlent la quantité, mais c'est tout le système financier qui fait de la cavalerie. Deux personnes qui la pratiqueraient seraient punies pénalement, un système qui vit de cela sous le couvert d'une autorité de régulation est loué pour la «valeur» qu'il créerait ainsi. Ponzi ne faisait pas pire.

Régulation impossible: le Crédit Suisse d'avant le 19 mars 2023 disposait de 14 % de fonds propres, bien au-dessus des exigences américaines ou européennes. Cela ne l'a pas empêché de se trouver sous la menace d'un mangue de liquidité, au bord même de la faillite. Aurait-on oublié que l'on peut disposer de 100 % de fonds propres et néanmoins se trouver en défaut de paiement? Aurait-on aussi oublié que, dans ce ratio, le 100 de cent pour cent n'est qu'une évaluation prophétique de la valeur d'un bilan? Pourtant une grande partie du personnel des banques et les centaines d'agents des autorités de régulation financière (SEC, FINMA, FCA, AMF, AEMF, etc.) sont confortablement payés pour pratiquer un intense ping-pong où tout ça est mesuré et vérifié (compliance) plusieurs fois, sans rien empêcher pourtant. Ce système régulé abrite les causes de ses propres désordres. A quoi donc servent tous ces agents, à s'escroquer en couronne? La notion même de produit financier fait aussi problème. Si les obligations et les actions sont assez

clairement définies, ce n'est pas du tout le cas du reste. C'est d'ailleurs pourquoi la dernière page des prospectus qui décrivent ces ectoplasmes est une litanie en charabia juridique qui spécifie en lettres microscopiques tout ce qu'il ne faut pas comprendre et, surtout, désigne qui n'est en rien responsable pour la marchandise avariée. Les «futurs», ventes ou achats à terme. sont pourtant une nécessité pour bien des secteurs d'affaires, surtout l'agriculture, et devraient n'être que cela: une assurance pour le prix d'achat ou de vente d'une commodité qui n'est pas encore disponible (mise en culture saisonnière) ou qui est mise en stock après récolte et dont le besoin ne se manifestera que plus tard. L'étymologie de hedging (tailler la haie) provient de ce secteur agraire. Tous les fermiers du Middle West ont dans leur bureau ou sur leur tracteur un écran où ils peuvent suivre les cours à terme au Chicago Board of Trade du maïs, soja ou blé, sans oublier le bioéthanol et ses subventions, autre poison économique. Mais au-delà de cette nécessité existentielle pour ces secteurs peu nombreux, quelle contribution à la prospérité générale de l'économie font les instruments dérivés, et dérivés de dérivés. que sont les options, combinaisons de call ou put, Credit Default Swap (francophonie absente) ou Contracts for Difference? Les calculs savants de la valeur (sic) d'options avant valu le Prix Nobel de l'économie à des gourous harvardiens ne sont pas obsolètes, ils n'ont jamais eu de validité. Certes, les échanges à haute fréquence de ces instruments financiers contribuent à multiplier les volumes des échanges dans les bourses et à faire tourner des liquidités scripturales, mais il reste à démontrer qu'ils enrichissent d'autres personnes que les gérants de ce casino.

Il est donc, à mon avis, nécessaire d'ériger une muraille de Chine pour séparer ce monde de celui de la banque au service de l'économie, de faire renaître partout un Glass-Steagall Act de 1933. Le métier de banquier redeviendra ennuyeux et restera profitable, le trading correspondant aussi. Celui de l'illusion financière pourra être totalement dérégulé puisque chacun restera libre de s'y perdre à ses propres risques. Les acteurs actuels s'opposent vivement à cette séparation, car ils savent qu'à défaut de pouvoir piquer les épargnes solides des gens normaux pour alimenter leurs chaudières, leurs affaires risquent bien de ne plus prospérer. Qu'il en soit ainsi! Le capitalisme sauvage restant bien confiné dans son zoo, le civilisé restera ouvert et accessible au plus grand nombre et en toute honnêteté.

- Illustration: Valott.
- Michel de Rougemont, Ingénieur chimiste, Dr sc tech, est consultant indépendant. Par ses activités dans la chimie fine et l'agriculture, il est confronté, sans les craindre, à maints défis liés à la sûreté des gens et l'environnement. Il est l'auteur de trois essais Réarmer la raison. De l'écologie raisonnée à la politique raisonnable (2017), Entre hystérie et négligence climatique (2018) et La grande illusion du sauvetage de la planète par une remise à zéro (2021, aussi en anglais). En voir les détails ici. Il anime un blog, un site sur le climat, et un autre site sur le contrôle biologique en agriculture. Courriel: michel. de.rougemont@mr-int.ch. Il n'a aucun conflit d'intérêt en rapport avec le sujet de cet article.

#### **NOTES**

- 1. Exemple: Credit Suisse: la fête est finie – Le Temps
- 2. Rougemont, M. de (2021) <u>La grande</u> illusion du sauvetage de la planète par une remise à zéro. Comment les cercles économiques et financiers se laissent convaincre avec complaisance. MR-int.

#### TURBULENCES

### MARQUE-PAGES · La semaine du 26 mars au 1er avril 2023

#### LES INCONTOURNABLES DE LA SEMAINE SÉLECTIONNÉS PAR SLOBODAN DESPOT

Confusion totale. Une séquence monumentalement cocasse, à ne manquer sous aucun prétexte. Un journaliste chinois a posé au porte-parole des Nations Unies la question élémentaire qu'aucun de ses collègues n'a osé soulever: «Pensezvous que la présence militaire des USA en Syrie est illégale ou non?» «Quelle présence militaire? balbutie le malheureux Faran Haq pendant que ses jambes flageolent (on l'imagine en tout cas). «Des opérations militaires, peut-être... mais pas de troupes.» «Mais alors, s'il n'y a pas de militaires US en Syrie, comment expliquez-vous qu'ils en évacuent des soldats blessés?» Le porte-parole onusien finit en court-circuit total. On imagine ce que seraient les «news» si les journalistes occidentaux faisaient leur travail comme ce modeste Chinois...

Forêt de trillions. Vincent Baud publie une mise au point opportune sur l'envergure brute et chiffrée des affaires financières touchant au Crédit Suisse et de manière générale à la spéculation bancaire. On y est désarçonné par la démesure des chiffres, fort heureusement présentée avec tact. Mais le morceau de résistance vient ensuite: l'analyste énumère toutes les faillites qui ont conduit à ce trou noir — dont le cas «CS» n'est en somme qu'un des symptômes. Instructif, dérangeant et bien écrit!

Le marché financier est drogué aux liquidités. Comme un héroïnomane en manque, il devient fiévreux et fait des soubresauts dès que celles-ci se raréfient dans ses veines. Quand les banques centrales haussent les taux d'intérêt pour contrer l'inflation (fièvre), cela augmente le prix de l'héroïne (liquidités), le marché

vacille. Le cercle vicieux de l'addiction est en place.

Armes du futur. Les pays de l'OTAN, on le sait, connaissent une pénurie affolante de munitions. Toute leur production ne suffit pas à remplacer ce que l'armée ukrainienne consomme sur le terrain. On intensifie donc la production... mais avec des obstacles inattendus. Ainsi, le principal producteur de munitions norvégien, Nammo, se plaint de ne pouvoir augmenter sa cadence à cause... d'un centre de serveurs TikTok qui lui pompe toute son électricité. À tout prendre, ce sont les armes de nouvelle génération qui déclassent les anciennes. Combien faut-il d'obus pour égaler en puissance de destruction une idiotie TikTok d'une minute seulement?

«Nous sommes inquiets car nous voyons que notre croissance future est remise en cause par le stockage de vidéos de chats», a déclaré le PDG Morten Brandtzæg au Financial Times.

Au charbon! La Pologne est le nouveau fer de lance de l'OTAN et donc de l'UE. C'est elle qui s'est félicitée le plus bruyamment de la rupture des livraisons de gaz russes. Mais... de quoi se chauffe-t-elle? L'analyste indien S. L. Kanthan esquisse le paysage d'une catastrophe environnementale, économique et bientôt humaine: > Étonnamment, 80 % de l'électricité en Pologne provient... du charbon. Bonjour, l'Europe verte! Et maintenant, grâce aux sanctions contre la Russie - qui a fourni en abondance du charbon de haute qualité à bas prix - il y a une pénurie d'électricité en Pologne. Le gouvernement polonais dit aux gens de ne pas utiliser les machines à laver, les fours et les micro-ondes de 18 h à 21 h. Crise de l'énergie, forte inflation (18 %), mise en condition du pays comme prochain pion sacrificiel pour combattre

la Russie... Ouaouh! Les Polonais vont donc aller au charbon dans tous les sens du terme...

A priori coupable. Les médias sont en transe: Donald Trump est le premier ex-président américain à être inculpé par la justice US. On ne sait pas exactement de quoi, les actes sont sous scellés, mais n'importe: comme le dit Nancy Pelosi, il est considéré coupable jusqu'à ce qu'il ait prouvé son innocence! Noblesse oblige: ils ont tellement peur du Rouquin qu'ils instaurent en son honneur la présomption de culpabilité.

**Poutinoïa.** Nous flairons le poisson d'avril à la sauce Kremlin, mais sait-on jamais? Selon certaines sources russes, la London Gallery s'apprêterait à <u>retirer</u> de la vue du public le célèbre tableau de

Van Eyck, Les époux Arnolfini, à cause de la ressemblance troublante du mari avec Vladimir Poutine (en moins nourri, quand même). D'aucuns avaient déjà cru voir le visage oriental du maître du Kremlin dans le sourire énigmatique de la Joconde. Cet homme est partout! Et immortel en plus!

Gasconnades. Le film sur Les trois mousquetaires sera dans les cinémas le 5 avril. Nous ne savons ce qu'il vaut, mais cela vaudra sans doute mieux de passer deux heures devant leurs belles perruques et leurs fières moustaches que devant les usuelles comédies sociétales à la colle woke. En plus, c'est l'occasion de publier diverses rééditions et adaptations, y compris en manga. Simple suggestion pour les bibliothèques de famille...

#### Pain de méninges

#### BÊTES, NOS GRAND-MÈRES?

Comme elles étaient illettrées mes grand-mères, hein! Et comme elles étaient donc bêtes! Oui, selon votre intelligence, mais aujourd'hui je sais qu'elles avaient une vertu après laquelle vous vous gardez bien de courir, car qu'en feriez-vous si vous la rattrapiez? Elles avaient un tranquille et indéracinable courage. En 1914, elles donnèrent leurs garçons à la France et à la guerre. Docilement et sans une révolte. Ma grand-mère Joséphine, pendant 4 ans, guetta au bout du chemin le retour de ses «petits» ou l'arrivée des gendarmes qui viendraient annoncer que l'un des sept avait été tué. Elle n'eut jamais de crise de nerfs, pendant cinquante mois, et jamais de dépression. Elle priait Dieu. Elle était bête, n'est-ce pas, puisqu'aujourd'hui, lettrée et fort savante, elle prendrait des tranquillisants afin de diminuer l'effet de ses «break-downs». Elle était bête, mais Dieu l'entendit et les garçons revinrent, truffés de plomb, couverts de blessures et de cent décorations. Il n'y eut pas de grand repas pour célébrer ce retour et ces retrouvailles. Avec simplicité, sans révolte, tout le monde se remit au travail. Du moment qu'on n'était pas mort et qu'on avait la santé...

— Jean Cau, Les écuries de l'Occident

## LE SAGE PAR PATRICK GILLIÉRON LOPRENO

